

LES SITES MICRONGROUP.INFO - MICRONGROUP.PRO - MICRONGROUP.LTD

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Les sites proposent de faire des opérations de trading. Aucun n'a d'agrément de l'AMF. Le site microngroup.ltd est sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 13/07/2023.

Les sites internet

Le site microngroup.ltd

Il a été créé le 17/02/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/microngroup.ltd>

Le site microngroup.info

Il a été créé le 23/02/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/microngroup.info>

Le site microngroup.pro

Il a été créé le 27/04/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/microngroup.pro>

Nos recherches

Le site est ouvert. L'examen du contenu n'a pas permis d'identifier la société qui l'exploite. Il n'a pas d'agrément de l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le site microngroup.ltd fait l'objet d'une alerte :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/670711>

Le téléphone

Les sites utilisent :

Le numéro 06 05 96 06 37

Il a fait l'objet d'une alerte :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/739674>

Le numéro 06 56 82 13 28

Il a fait l'objet d'une alerte :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/692557>

Le numéro 07 45 71 73 19

Il a fait l'objet d'une alerte :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/679410>

Le numéro 44 74 01 81 69 02

Il a fait l'objet d'une alerte :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/704479>

Les faux noms

Les sites utilisent :

- M. Raymond Angel DENIS
- M. Bruno PETE
- Kollie JELANI

Les produits

Il est proposé d'effectuer du trading.

Attention !

Cet investissement est dangereux même avec des sites sérieux. Mais avec des sites frauduleux, on est sûr de tout perdre !

Le seul moyen de joindre le site est un formulaire !

La page contact ne donne aucune information !

Les informations juridiques

Les conditions générales du site ne donnent aucunes informations.

Le site microngroup.ltd est sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 13/07/2023

<https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites>

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50

€ incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur

matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

